



FICHE ENFANT

Nom :

Date de naissance :

Prénom :

Sexe : fille garçon

Scolarité en cours :

Année.....

Classe :

.....

Nom de l'enseignant :

.....

Renseignements médicaux

Médecin traitant : Téléphone :

Lieu de préférence pour une hospitalisation :

.....

Problèmes de santé (merci de joindre un certificat médical) :

.....

.....

.....

Si votre enfant bénéficie d'un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé), nous vous invitons à vous rapprocher du médecin traitant afin d'établir le document.

Le PAI n'est valable que pour l'année scolaire.

Nous vous conseillons de mettre en place le PAI dès le mois de juin de l'année scolaire précédente afin d'être certain de son effectivité dès le mois de septembre.

Garde alternée

Si les parents décident d'avoir deux comptes séparés sur le portail famille alors chacun paie sa facture périscolaire. Les factures ne peuvent être séparées en deux.

Il faudra alors remplir le planning de garde alterné ci-joint.

Contact (s) autres que les représentants légaux

L'enfant ne pourra quitter la structure d'accueil qu'avec ses responsables légaux directs.

Les autres personnes susceptibles de venir chercher l'enfant devront être mentionnées ci-dessous ou présenter une autorisation écrite, datée et signée par le responsable légal de l'enfant.

Personne 1 :

Nom :

Prénom :

Tél : Personnel Portable..... Bureau.....

Cochez la ou les cases suivantes si vous autorisez le contact à :

Venir chercher l'enfant

être prévenu en cas d'urgence

Personne 2 :

Nom :

Prénom :

Tél : Personnel Portable..... Bureau.....

Cochez la ou les cases suivantes si vous autorisez le contact à :

Venir chercher l'enfant

être prévenu en cas d'urgence

Personne 3 :

Nom :

Prénom :

Tél : Personnel Portable..... Bureau.....

Cochez la ou les cases suivantes si vous autorisez le contact à :

Venir chercher l'enfant

être prévenu en cas d'urgence

Personne 4 :

Nom :

Prénom :

Tél : Personnel Portable..... Bureau.....

Cochez la ou les cases suivantes si vous autorisez le contact à :

Venir chercher l'enfant

être prévenu en cas d'urgence

